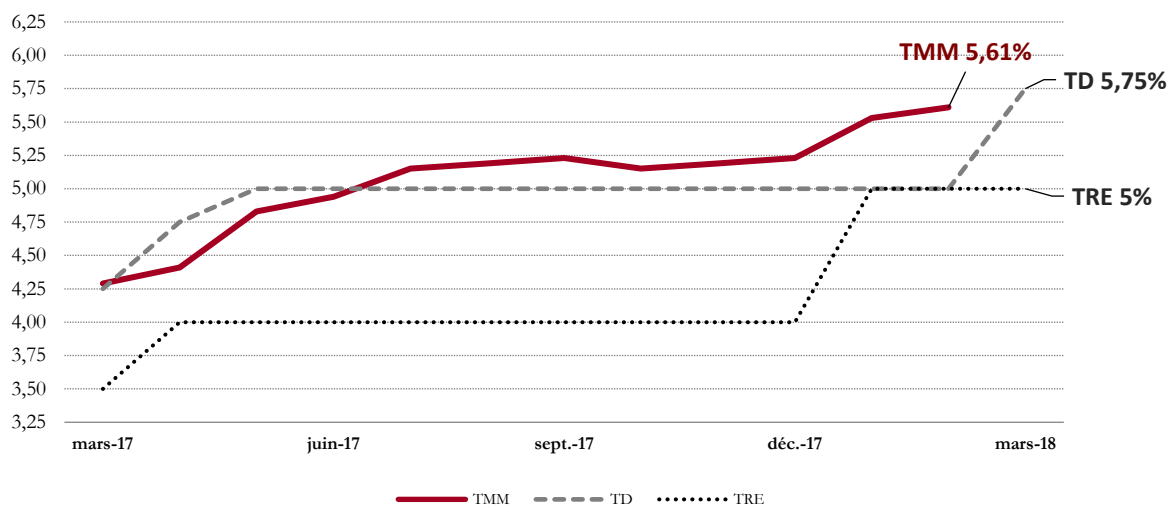


## Comportement du TMM



Lors de son conseil d'administration du 5/03/2018, la BCT a décidé d'augmenter le taux directeur de 75 points de base le portant ainsi de 5% à 5,75% l'an. Rappelons que le conseil avait déjà décidé fin décembre 2017 d'élargir le corridor à 100 points de base de part et d'autre du taux directeur de la BCT. Ce spread étant inchangé, le taux de facilité permanente de crédits se monte ainsi à 6,75%. En tenant compte de l'insuffisance de liquidité du marché traduite par un volume de refinancement global qui dépasse les 12 milliards de dinars, le TMM devrait facilement avoisiner les 6,5% à court terme.

## Emprunt ATL

date d'émission	EMETTEUR	Emprunt	Type	Durée (année)	Franchise (année)	Taux facial	Durée de vie moyenne (année)	Duration (année)	Taux sans risque	SPREAD
18/12/2017		ATL 2017-2 CA TF	Ordinaire	5	0	7,65%	3	2,73	6,41%	124 PB
18/12/2017	ATL	ATL 2017-2 CA TV	Ordinaire	5	0	TMM+2,35%	3			
18/12/2017		ATL 2017-2 CB	Ordinaire	7	2	7,95%	5	4,262	6,87%	108 PB

ATL émet un emprunt obligataire d'un montant de 30 millions de dinars sous deux catégories. La première catégorie est remboursable sur cinq ans en amortissement constant et au taux fixe de 7,65% ou au taux variable de TMM+2,35% au choix du souscripteur. La deuxième catégorie est d'une durée de sept années amortissable sur cinq ans constant à partir de la troisième année au taux fixe de 7,95%. La période de souscription s'étale du 18/12/2017 au 02/03/2018. Au cas où le présent emprunt n'est pas clôturé à la date limite du 02/03/2018, les souscriptions seront prolongées jusqu'au 16/03/2018 avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts.

*Nous conseillons vivement de se placer sur la souche à taux variable pour l'emprunt ATL compte tenue de la hausse importante que devrait connaître le TMM dans les mois à venir.*